

---

---

*Questions et commentaires  
complémentaires*

**Projet de parc éolien de Baie-des-Sables  
par Cartier énergie éolienne inc.**

**Dossier 3211-12-91**

**Le 18 janvier 2005**

---

---



## TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 2. Description du milieu récepteur .....	1
Chapitre 3. Description du projet et de ses variantes.....	4
Chapitre 4. Le processus de consultation mis en place .....	5
Chapitre 5. Analyse des impacts et mesures d'atténuation et de compensation .....	5
Chapitre 7. Suivi environnemental .....	6
Annexes .....	6
Annexe .....	7



## CHAPITRE 2. DESCRIPTION DU MILIEU RÉCEPTEUR

### **Section 2.2.2.1** *Météorologie locale – Conditions de verglas – p. 2-3*

L'étude d'impact mentionne qu'en moyenne, on note 21 jours de pluie de novembre à mars pouvant présenter des conditions favorables au verglas.

**QC-87.** Décrire les modalités d'exploitation du parc éolien, notamment les moyens pris pour contrer la présence de verglas et de givre, les procédures d'arrêt et de démarrage et les procédures de sécurité par rapport aux éclats de glace.

### **Section 2.3.2.1** *La faune du territoire – Faune avienne p. 2-19*

#### *Inventaires aviens*

**QC-88.** Afin d'apprécier au mieux les résultats obtenus lors des inventaires aviens, il serait intéressant de connaître davantage le détail de la ou les méthodes d'inventaire utilisées. Fournir ces détails uniquement s'ils ne paraissent pas déjà dans les rapports d'inventaires requis aux QC-7 et QC-8 du document principal de questions et commentaires daté du 11 janvier dernier :

- la ou les méthodes utilisées pour inventorier les oiseaux (i.e. point d'écoute, transect, plan quadrillé, autre);
- la taille des points d'écoute ou des parcelles ou des transects;
- le nombre d'inventaires par parcelle; démontrer que les visites à chaque parcelle ont permis de bien couvrir la totalité de la période d'inventaire pour s'assurer que certaines parcelles n'ont pas été inventoriées qu'au début ou qu'à la fin de la période d'inventaire;
- justifier la disposition des parcelles : ont-elles été disposées pour bien couvrir l'ensemble des habitats principaux et des habitats importants? Ont-elles été positionnées de façon aléatoire, de façon aléatoire stratifiée (par habitat par exemple) ou dans les emplacements les plus accessibles? Était-il pensable de les répartir de façon plus systématique pour couvrir plus également le territoire? Discuter brièvement des avantages et inconvénients des différentes alternatives;
- justifier aussi le choix du nombre de parcelles d'inventaire;
- a-t-on respecté une distance minimale entre les stations d'inventaire?
- est-ce que les mêmes parcelles ont été utilisées au printemps et à l'automne?
- est-il possible de fournir en annexe les données pour chacune des parcelles?

Les inventaires réalisés par l'initiateur couvrent essentiellement le secteur du futur parc éolien. Très peu d'information sur l'avifaune régionale figure dans le rapport d'étude d'impact

**QC-89.** Afin de fournir un portrait complet de l'utilisation de la région par l'avifaune nous suggérons de bonifier la description par des données de la littérature et les bases de données existantes.

#### *Habitats*

**QC-90.** Afin de mieux illustrer les relations entre les espèces d'oiseau et le type d'habitat, il est suggéré de consulter le Guide pour l'évaluation des impacts sur les oiseaux d'Environnement Canada (voir annexe).

**QC-91.** Est-il également possible de superposer aux cartes 2-7, 2-8 et 2-9 une carte des habitats?

#### *Migration de la sauvagine – Complément d'information*

Bien que le détail des routes de migration pour la sauvagine à l'intérieur de la péninsule gaspésienne est encore mal connu par les gens du Service canadien de la faune, les résultats d'inventaires portent à croire que le secteur de Baie-des-Sables pourrait être survolé par des oies (l'inventaire printanier réalisé par l'initiateur révèle quelque 3000 oies des neiges à Baie-des-Sables), des canards plongeurs (garrots, etc.) et des canards de mer (macreuses, etc.) lors de la migration de la baie des Chaleurs vers des sites plus au nord. Voici quelques données :

- les transects survolés en 2004 dans le cadre de l'inventaire des rives du Saint-Laurent ont rapporté près de 5200 oies des neiges à Sainte-Flavie et à Grand-Métis; environ 1000 macreuses dans un transect situé près de Matane et 1000 macreuses dans un transect situé près de Restigouche dans la baie des Chaleurs;
- il y a généralement de 20 000 à 30 000 macreuses dans la baie des Chaleurs au mois de mai. Bien que la majorité des macreuses voyagent de la baie des Chaleurs à l'estuaire en contournant la Gaspésie, une certaine quantité de ces macreuses pourrait très bien utiliser le corridor constitué de la vallée de la Matapédia pour traverser de la baie des Chaleurs à l'estuaire;
- 33 % des macreuses en mue recensées, fréquentent l'estuaire du Saint-Laurent entre Trois-Pistoles et Matane. Une fois la croissance de leurs plumes complétée, elles pourraient très bien emprunter le corridor constitué de la vallée de la Matapédia pour faire leur migration automnale vers la baie des Chaleurs;

La présence de la vallée de la Matapédia à proximité du site de Baie-des-Sables pourrait constituer un corridor facilitant la migration des oiseaux.

**QC-92.** Discuter de l'influence du paysage sur les voies de migration, notamment de la présence de la vallée de la Matapédia à proximité du site de Baie-des-Sables.

#### *Milieux humides*

L'initiateur mentionne que 24 ha de milieux humides seront perdus ou modifiés lors de la construction du parc éolien (5 éoliennes sur des dépôts organiques [# 9, 30, 51, 65 et 66] avec quatre kilomètres de chemins d'accès; 3 éoliennes sur des sites où le drainage est mauvais [# 28, 32 et 50]).

Ces habitats sur dépôts organiques correspondent vraisemblablement à trois cédrières et à une pessière. De plus, certains terrains forestiers improductifs comme ceux dénudés ou semi-dénudés humides et les aulnaies pourraient augmenter sensiblement le nombre d'hectares perdus en milieux humides. L'implantation des éoliennes et du chemin d'accès dans ces milieux occasionnera la perte ou la modification d'habitat pour les oiseaux.

**QC-93.** Lors de l'inventaire des oiseaux nicheurs qui sera vraisemblablement réalisé l'été prochain, documenter l'impact de la perte d'habitats occasionnée par les travaux de construction du parc.

#### *Espèces à statut particulier*

Tout comme le hibou des marais, le garrot d'Islande a été désignée espèce préoccupante dans l'est du Canada par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Il hiverne dans le secteur de Saint-Fabien-sur-Mer, du Bic, de Sainte-Luce-sur-Mer et de la baie de Mitis, cette dernière se trouvant quelque 10 km à l'ouest de Baie-des-Sables. Le garrot d'Islande hiverne également dans le secteur de Dalhousie dans la baie des Chaleurs. Actuellement, on connaît peu les routes empruntées par le garrot d'Islande lors des migrations et particulièrement l'utilisation de la vallée de la Matapédia pour rejoindre l'une ou l'autre des aires d'hivernage. Quant à la grive de Bicknell, cette espèce niche dans les sapinières de la Gaspésie.

**QC-94.** Est-ce que le garrot d'Islande et la grive de Bicknell ont été considérés lors inventaires aviaires? S'assurer que les périodes d'inventaires des oiseaux prendront en considération les habitudes de migration et de nidification du hibou des marais, du garrot d'Islande et de la grive de Bicknell.

Les passages migratoires d'oiseaux de proie en bordure de la rive sud du fleuve s'effectuent surtout au printemps, de la fin mars à la mi-mai. Les passages se

font alors surtout en direction sud-ouest. À l'observatoire Raoul-Roy à Saint-Fabien, il passe 5000 à 6000 oiseaux par printemps. L'étude d'impact mentionne la présence de 207 rapaces durant cette période.

La présence d'un nid de pygargue à tête blanche en périphérie du lac Matapédia pourrait expliquer le passage de pygargues dans le secteur du parc éolien.

### **CHAPITRE 3. DESCRIPTION DU PROJET ET DE SES VARIANTES**

#### ***Section 3.2.2.3 – Équipements et installations permanentes - Poste de raccordement et bâtiment de service – p. 3-6***

Le poste de raccordement sera relié à la ligne haute-tension de 161 kV d'Hydro-Québec qui traverse le domaine du projet d'est en ouest par une courte ligne de 161 kV.

**QC-95.** Décrire sommairement les travaux nécessaires de raccordement et de renforcement, le cas échéant.

#### ***Section 3.4.2 – Activités du projet – exploitation – p. 3-11***

Le parc sera contrôlé et surveillé à distance de manière semi-automatique par l'entremise du programme SCADA.

**QC-96.** Donner des exemples de situation où le système ne peut contrôler le parc et qu'une intervention des opérateurs est nécessaire.

L'entretien des turbines s'effectuera selon le programme d'entretien assigné par le manufacturier.

**QC-97.** Décrire davantage le programme d'entretien et de maintenance et autres travaux pouvant être requis au cours de la phase d'exploitation du parc (par exemple le remplacement d'une composante d'éolienne).



## CHAPITRE 4. LE PROCESSUS DE CONSULTATION MIS EN PLACE

### **Section 4.2.1 – Les propriétaires fonciers touchés – p. 4-1**

L'étude d'impact mentionne que les propriétaires fonciers touchés recevront une compensation financière.

**QC-98.** Est-il possible de fournir un estimé de la part du budget réservé à cette enveloppe?

## CHAPITRE 5. ANALYSE DES IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION ET DE COMPENSATION

### **Section 5.5.1 – Contexte régional et économique – p.5-61**

« Lors de la phase de construction, plus de 100 employés travailleront sur le chantier et 20 % des coûts totaux seront investis, soit 32,4 millions de dollars. L'appel d'offres d'Hydro-Québec prévoit l'obligation d'achat régional de 40 % du coût total pour 2006. L'impact économique sur la région sera donc d'un minimum de 64,8 millions de dollars. »

**QC-99.** Fournir les détails des emplois créés (équivalent années/personnes) durant la phase de construction en distinguant la part de la main d'œuvre locale.

**QC-100.** Expliquer la différence entre le « 20 % des coûts totaux investis » et « l'obligation d'achat régional de 40 % du coût total pour 2006 ». S'agit-il effectivement d'une obligation d'achat régional de 40 % ou de retombées régionales de 40 %?

**QC-101.** Est-il possible de fournir le détail des achats régionaux qui représenteraient 64,8 millions de dollars?

**QC-102.** Il semble que l'impact économique positif soit surévalué. En effet, contrairement à ce qui est fait dans l'évaluation des impacts sur la faune, par exemple, l'étendue de l'impact n'est pas déterminée en tenant compte de l'importance relative de l'impact sur l'ensemble du territoire concerné. L'initiateur du projet devrait, par conséquent, revoir l'évaluation des impacts présentée aux pages 5-61 à 5-63.

## **CHAPITRE 7. SUIVI ENVIRONNEMENTAL**

**QC-103.** Dans la mesure du possible, il serait souhaitable que la version préliminaire du programme de suivi sur l'environnement paraissant à l'étude d'impact soit plus détaillée. Rappelons que le programme définitif de suivi environnemental devra être présenté par la suite à la Direction des évaluations environnementales (DÉE) du ministère de l'Environnement (MENV). Se référer au document réalisé par la DÉE du MENV « Le suivi environnemental, Guide à l'intention de l'initiateur de projet ».

### *Paysage*

**QC-104.** L'initiateur du projet entend réaliser un suivi environnemental, notamment par une étude de perspective de la population locale et des intervenants clés. L'initiateur du projet devrait consulter également la clientèle touristique dans cette enquête afin de déterminer les critères de sensibilité tels que la distance des éoliennes, leur nombre, etc.

### *Retombées économiques régionales*

**QC-105.** En raison de l'absence de données québécoises concernant les retombées économiques régionales à la suite de l'implantation d'un parc éolien tel que celui de Baie-des-Sables, l'initiateur du projet doit prévoir un suivi des retombées économiques régionales.

## **ANNEXES**

**QC-106.** L'initiateur devrait fournir un échéancier rédigé dans la langue française.

### ***Original signé par :***

Céline Dupont  
Chargée de projet

**ANNEXE**



**Annexe : Références mis à la disposition de l'initiateur par  
Environnement Canada**

Guide pour l'évaluation des impacts sur les oiseaux. Environnement Canada 1997. Division des évaluations environnementales et le Service canadien de la faune, région du Québec, 50 pages incluant des annexes.

Benoit, R., Robert, M., Marcotte, C. Fitzgerald, G. et Savard, J.-P.L. 2001. Étude des déplacements du garrot d'Islande dans l'est du Canada à l'aide de la télémétrie satellitaire. Série de rapports techniques Numéro 360. Service canadien de la faune, Région du Québec, Environnement Canada.

Gauthier, J., Bédard, J. et Reed, A. 1976. Overland migration by Common Eiders of the St. Lawrence estuary. *Wilson Bulletin* 88 (2) : 333-344.

Falardeau, G. et Savard, J.-P.L. 2003. Migration printanière des macreuses sur la Côte-Nord et dans la Baie-des-Chaleurs. Série de rapports techniques Numéro 406. Service canadien de la faune, Région du Québec, Environnement Canada.

Kingsley, A. et Whittam, B. 2003. Les éoliennes et les oiseaux. Document d'orientation pour les évaluations environnementales, produit par Études d'oiseaux Canada pour le Service canadien de la faune, Ottawa. Ébauche Décembre 2003.

Perry M.C, E.J.R. Lohnes, A. M. Wells, P. C. Osenton, and D. M. Kidwell. 2004. Atlantic Seaduck Project, USGS Patuxent Wildlife Research Center, Laurel, MD. <http://www.pwrc.usgs.gov/resshow/perry/scoters/default.htm>

Rail, J.-F. et Savard, J.-P.L. 2003. Identification des aires de mue et de repos au printemps des macreuses (*Melanitta* sp.) et de l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*) dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Série de rapports techniques Numéro 408. Service canadien de la faune, Région du Québec, Environnement Canada.

Robert, M., Benoit, R. Marcotte, C., Savard, J.-P.L., Bordage, D. et Bourget, D. 2003. Le garrot d'Islande dans l'estuaire du Saint-Laurent : calendrier de présence annuelle, répartition, abondance, âge-ratio et sex-ratio. Série de rapports techniques Numéro 398. Service canadien de la faune, Région du Québec, Environnement Canada.

Bordage, D. et C. Lepage, 2002. Tendances des effectifs nicheurs de sauvagine le long des rives du Saint-Laurent et de ses principaux tributaires, 1990-1992. Série de rapports techniques # 382. Service canadien de la faune, région du Québec, Direction de la conservation de l'environnement, Environnement Canada, 88 pages.